

ensemble

AU QUOTIDIEN il faut continuer le combat pour l'égalité professionnelle

La FSU Territoriale est mobilisée depuis toujours en faveur des droits des femmes et de l'égalité professionnelle : « à travail égal, salaire égal ! »

Majoritaires dans les métiers à forte utilité sociale, les femmes ont été en première ligne lors de la crise sanitaire. La reconnaissance de leur engagement ne s'est pourtant pas traduite dans les actes : quasi aucune revalorisation financière, ni d'améliorations de leurs perspectives de carrière ou encore de leurs conditions de travail. Alors qu'elles occupent majoritairement les postes les plus précaires, sur des temps partiels imposés et sur des emplois faiblement rémunérés. Ce n'est pas aux femmes de payer la crise : nous exigeons un plan d'urgence pour l'égalité.

Si quelques avancées ont pu être obtenues en matière de lutte contre les inégalités femmes/hommes grâce à la détermination de la FSU et aux mobilisations sociales, les femmes sont toujours rémunérées, en moyenne, 25% de moins que les hommes. Elles sont majoritaires parmi les bas salaires et se concentrent dans des familles de métiers très stéréotypées : soin, service à la personne, éducation...

L'accord égalité professionnelle entre les femmes et les hommes doit maintenant déboucher sur des mesures concrètes, ambitieuses et s'accompagner des moyens humains et financiers nécessaires.

Pour faire enfin de l'Égalité une réalité, les politiques publiques doivent être repensées et les budgets revalorisés. La FSU Territoriale exige des employeurs territoriaux la mise en place des mesures permettant de gommer les effets négatifs sur la rémunération des femmes : déroulement de carrière, part variable de la rémunération, revalorisation des métiers à prédominance féminine, temps de travail, temps partiels, temps incomplets... Cela permettra notamment de relever le niveau des pensions de retraite des femmes.

Pour la FSU Territoriale l'égalité n'est pas un slogan mais une valeur qui doit se concrétiser par la reconnaissance des métiers féminisés, une revalorisation des carrières, des salaires et des pensions et la prise en compte des contraintes de la vie privée. Gagner des droits pour les agentes c'est améliorer les conditions de travail de toutes et tous.



LA FSU TERRITORIALE

www.snuter-fsu.fr

ensemble

AU QUOTIDIEN

lutter contre les violences sexistes et sexuelles sur le lieu de travail

LA FSU TERRITORIALE

www.snuter-fsu.fr

Chaque année 553 000 agressions sexuelles sont commises et 230 000 femmes sont victimes de violences conjugales. Propos, agissements sexistes, agressions, viols, la sphère professionnelle est également concernée par les violences sexistes et sexuelles puisque une femme sur trois déclare avoir été victime de harcèlement sexuel au travail.

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) nécessite des droits supplémentaires facilitant la reconnaissance du statut de la victime mais aussi des moyens. Les violences faites aux femmes, qu'elles soient physiques, sexuelles, psychologiques et/ou économiques sont inacceptables

Les agentes des services publics ne sont pas épargnées par les violences au travail. La FSU a déjà obtenu la création des cellules d'écoute, l'élection de référent-e-s violences sexistes et sexuelles au sein des CHSCT, une campagne de sensibilisation, et la prise en compte des violences conjugales par les employeurs publics. La FSU Territoriale continuera de défendre pied à pied toutes les mesures nécessaires pour contraindre les employeurs publics à mener des politiques ambitieuses contre les violences faites aux femmes sur les lieux de travail.

La prévention des VSS au travail passe par la protection de l'emploi et de la carrière des victimes (aménagement d'horaires, de poste, des congés, mobilité imposée de l'agresseur, la possibilité d'une mobilité fonctionnelle ou géographique choisies, la prise en charge médico-sociale et psychologique des victimes sans frais...). Elle passe aussi par la formation des professionnel-les, des représentant-es du personnel et par des campagnes de sensibilisation sur les lieux de travail.

La FSU exige que les cinq axes des plans d'action Egalité professionnelle soient financés à la hauteur des enjeux que représente l'objectif d'éradiquer les violences sexistes et sexuelles au travail.

La FSU agit partout pour que cessent les violences faites aux femmes : favoriser la place des femmes dans ses instances, aider à la prise de parole, s'assurer qu'aucune violence ne puisse avoir lieu, se doter d'outils de soutien et de recueil et surtout former les adhérent.es et les élu.es du personnel...

C'est aussi la raison pour laquelle la FSU a mis en place une cellule de veille contre les VSS afin de proposer une aide aux victimes et d'assurer des formations spécifiques.

